

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 6 février 2020  
Rapporteur :  
Madame Danielle GARREC**

**N° 55**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 14/02/2020  
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/02/2020  
(accusé de réception du 13/02/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Tarifs horaires 2020 des structures petite enfance**

**Dans le cas d'accueil dans les structures petite enfance d'enfants placés en famille d'accueil et d'enfants accueillis chez les assistants maternels du particulier employeur, la tarification horaire à appliquer est fixée par le conseil communautaire.**

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'adopter les tarifs horaires 2020 des structures petite enfance (augmentation de 1%) ainsi qu'il suit :

	Pour mémoire tarifs 2019	Tarifs 2020 proposés
Tarif horaire accueil collectif	1,60€	1,62 €
Tarif horaire accueil familial	1,30 €	1,31 €
Tarif horaire halte -garderie	1,01 €	1,02 €